

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil d'administration

(article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*)

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tiendra une séance extraordinaire **le 27 avril 2022, à 19 h 30**, à la salle Kamouraska du Centre administratif de Rivière-du-Loup, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, pour traiter des sujets suivants :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public

5. Modification aux services éducatifs dispensés par les écoles 2022-2023 – École des Vieux-Moulins
6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025
7. Liste des écoles et actes d'établissement 2022-2023

8. Questions diverses
9. Levée de la séance

Donné à Rivière-du-Loup, ce 22 avril 2022.

Geneviève Soucy,
Secrétaire générale

Québec 